

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2010

Le conseil municipal, dûment convoqué le 22 février 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, maire.

Etaient présents : Jacky NOUET – Georges SILVESTRE – Corinne DECOLLONGE - Christophe COQUART – Magali TAFARO – Corinne CASALS - Christophe LAMBERT – Corinne TAPONAT – Christèle JOSSERAND – Jean-Pierre FONTIBUS – Murielle BARBECOT.

Excusé : Franck ALBANESE

Absent : Patrick DER-KEVORKIAN

Secrétaire de séance : Georges SILVESTRE

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

#### **GARANTIE FINANCIERE DU P.L.A.I. (Prêt Locatif Aidé d'Insertion)**

La Commune de SAINT MARCEL EN DOMBES accorde sa garantie pour le remboursement de la somme de 47 800 euros, représentant 20 % d'un emprunt d'un montant de 239 000 euros que DYNACITE se propose de contracter auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Ces prêts sont destinés à financer 2 logements collectifs à SAINT MARCEL EN DOMBES « Clos Orcel ».

#### **GARANTIE FINANCIERE DU P.L.U.S. ( Prêt Locatif à Usage Social)**

La Commune de SAINT MARCEL EN DOMBES accorde sa garantie pour le remboursement de la somme de 175 200 euros, représentant 20 % d'un emprunt d'un montant de 876 000 euros que DYNACITE se propose de contracter auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Ces prêts sont destinés à financer 9 logements collectifs à SAINT MARCEL EN DOMBES « Clos Orcel ».

#### **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FISAC**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les travaux programmés dans le salon de coiffure pour l'installation d'un éclairage par projecteurs et spots et le changement de la chaudière pour la production d'eau chaude.

Il donne connaissance de l'estimation financière de ces travaux se montant à 2 688,38 € HT et précise qu'une subvention peut être accordée par le FISAC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réaliser ces travaux et de solliciter l'aide financière du FISAC.

#### **PROPOSITIONS DES COMMISSIONS POUR LE BUDGET 2010**

##### Commission travaux

Monsieur SILVESTRE présente les différents travaux prévus :

- le bureau d'études qui était chargé de faire un diagnostic sur les installations électriques de l'école a rendu un document bâclé, la commission des finances devra décider de la reconduction ou non de cette étude
- enfouissement des réseaux sur les VC 101 et 102 chiffré mais il manque le plan de financement de l'éclairage public. En fonction du coût, plusieurs solutions pourront être envisagées (mise en place des fourreaux en 2010 et mâts en 2011, arrangement financier avec le Syndicat d'Electricité, ...)

Murielle BARBECOT arrive à ce stade de la séance, à 21h 35.

- Le mur du cimetière à refaire sur la partie en mitoyenneté avec les nouvelles habitations, la croix du cimetière présentant des risques d'effondrement à démonter.
- La médiathèque (50 % financés en 2010 et le reste en 2011)
- L'aménagement des trottoirs de l'entrée sud

#### Commission jeunesse – loisirs – culture

Jacky NOUET avait déjà soumis l'achat de 2 défibrillateurs (demande de subvention à la séance du 2 février)

#### Commission communication

Corinne DECOLLONGE propose l'aménagement d'une aire à la salle des fêtes (table pique-nique, poubelles...)

### **QUESTIONS DIVERSES**

Jacky NOUET signale que le Syndicat des Territoires de la Chalaronne a procédé au curage de la Brévonne. Il fait appel à tous les volontaires pour participer à une commission chargée de nommer les rues au cœur du village ainsi qu'à leur numérotation.

Corinne DECOLLONGE informe de la mise en ligne du P.L.U. sur le site de la commune.

Dominique PETRONE fait part de l'élection d'un nouveau vice-président à la Communauté de Commune Centre Dombes, Monsieur Christophe MONNIER a été élu à la commission des affaires environnementales.

Dominique PETRONE et Georges SILVESTRE présentent le document de l'étude proposée par la société G2C pour la recherche d'eaux parasites sur le réseau d'assainissement provoquant une surcharge de traitement à la station d'épuration.

La séance est levée à 22 heures 30.

D.PETRONE

J.NOUET

G.SILVESTRE

C.DECOLLONGE

C.COQUART

C.LAMBERT

M.TAFARO

C.CASALS

C.TAPONAT

C.JOSSERAND

JP FONTIBUS

M.BARBECOT